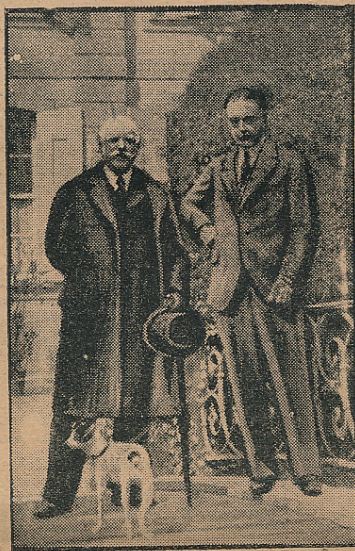


# UN MINISTRE DE LA GUERRE CHEZ LAMARTINE

*Une villégiature de M. de Brocqueville*

Il y a deux ans, nous étions quelques Belges, conduits par M. Henry Carton de Wiart, qui allâmes assister, à Bergues, à l'inauguration du buste de Lamartine... Dans ce cadre délicieusement archaïque de vieux murs, d'eaux dormantes, de hautes tours dressées, en symboles d'histoire, au-dessus des plaines de Flandre, la grande éloquence de M. Paul Deschanel et de M. Denys Cochin magnifia le poète et le politique, et l'éloquence familière de M. Henri Cochin restitua, au député de Bergues, la plus



AU CHATEAU DE S...

Le baron de Brocqueville (à droite), président du Conseil et ministre belge de la Guerre, et M. Henri Cochin (à gauche).

vivante et la plus amusante ambiance électro-rale...

J'ai revu, l'autre jour, Bergues : les obus allemands ont tragiquement troublé sa paisible vie provinciale, fait clore en hâte les portes et les fenêtres de ses vétustes demeures, obligé à la fuite une partie de ses habitants, et — sacrilège semblable à tant d'autres sacrilèges — blessé cruellement les merveilles séculaires de sa grande place.

Mais l'image de Lamartine est toujours là — intacte et inviolée ! Et le regard de l'aigle domine, souverain et vengeur, l'œuvre des vautours ! Et, dans le silence tragique de la petite ville meurtrie, il m'a semblé que flottaient épars — saisissante adaptation actuelle — des fragments de cette *Réponse à Némésis*, écrite par Lamartine à Bergues même, dans une chambre de l'Hôtel de la Tête d'Or.

C'est l'heure de combattre avec l'arme qui reste, C'est l'heure de monter au rostre ensanglanté Et de défendre au moins de la voix et du geste, Rome, les dieux, la liberté !

Le lendemain, je retrouvais la grande ombre de Lamartine, apaisée et rêveuse, sous les calmes ombrages de S... La délicieuse oasis de paix, à quelques lieux de l'infamale bataille ! Dans ce manoir familial des Cochin, enfoui dans la verdure, Lamartine, souvent, promena ses grands songes de poète et ses hautes visions de politique. Et cette même demeure, illustrée par le souvenir du génie, abrite aujourd'hui, par intervalles, l'homme l'Etat qui, aux côtés du roi Albert, incarne, en nos jours de douleur et de vaillance, l'âme de la Belgique combattante et souffrante ; là, le baron de Brocqueville vient faire halte entre la vie politique de Sainte-Adresse et la vie militaire du quartier général — et chercher, comme il me le disait avec une si jolie simplicité, « les heures de solitude, de silence et de réflexion, nécessaires en son métier »...

Redoutable « métier » ! Il veut cet homme à faire face aux besoins renouvelés d'une petite armée que la guerre éprouva durement, mais qui prétend ne pas abdiquer ; il l'oblige à veiller de loin, avec un souci qui change chaque jour d'objet, sur un pays enchaîné et martyrisé ; il l'astreint à supporter les graves problèmes d'ordre moral et matériel, dont la libération et la reconstitution de la Belgique

requerront la prompte et impérieuse solution !...

Heureusement que cet homme est taillé à la mesure d'une telle tâche ; par ses idées et par ses actes, il a créé, entre le passé, le présent et l'avenir, cette eurythmie qui désigne les vrais hommes d'Etat !

Aussi, en voyant, dans ces sentiers de recueillement où erra Lamartine, passer la haute et fière silhouette du baron de Brocqueville, un rapprochement s'imposa à moi entre le premier ministre de Belgique et l'écrivain de cette *Politique rationnelle*, qui fut le dédoublement du poète des *Méditations*.

Dans le cadre restreint d'histoire, si soudainement glorieux, que Dieu assigna à son activité, le « premier » de Belgique — comme Lamartine — osa regarder en avant de son temps ; il sut prévoir et il sut vouloir, et par là il dota d'une armée son pays, lui réenseigna la discipline du patriotisme, trop oubliée dans une longue prospérité, et lui permit, au moment du danger, de garder l'honneur ! Et, comme Lamartine encore, lors de son premier échec à Bergues, M. de Brocqueville, pour cette œuvre d'avenir, connut l'assaut coalisé des routinés et des égoïsmes ; il en triompha par son obstination et son talent — servis, d'ailleurs, par des dons incomparables de séduction personnelle.

Et l'on pourrait ainsi appliquer à l'homme d'Etat belge, l'éloge que M. Paul Deschanel — lors des solennités de Bergues — adressait à l'auteur de la *Politique rationnelle* : « Il eut toutes les ambitions que puisse concevoir une grande âme : gouverner un pays libre par la raison, le sauver par le courage, le laisser intact par le territoire. »

Et, enfin, rapprochant les deux drapeaux aujourd'hui alliés, n'est-il pas permis d'affirmer — comme le disait, de son côté, M. Carton de Wiart en parlant de Lamartine, à Bergues — que M. de Brocqueville rendit au drapeau belge le même service immortel que Lamartine au drapeau français : il l'a glorifié, il l'a défendu, et, dans une heure tragique, il l'a sauvé !

Firmin Vanden Bosch,  
Avocat général.

## L'AMÉRIQUE AFFIRMERA son droit de fabriquer des munitions

WASHINGTON. — Le gouvernement a l'intention d'envoyer une réponse à la note de l'Autriche-Hongrie relative aux munitions. Il se réjouit même d'avoir là une occasion d'exposer sa position internationale.

La note à l'Autriche sera rédigée dans une forme telle qu'elle constituera, en réalité, une réplique aux Germano-Américains, qui ont reproché au président Wilson de ne pas être neutre et qui réclament l'embargo sur l'exportation des munitions ; elle démontrera que l'action du gouvernement fut strictement correcte, qu'il n'y eut aucune violation de la neutralité et que toute autre action de la part des Etats-Unis aurait été contraire à la neutralité et illégale. (*Morning Post*.)

### La défense nationale aux Etats-Unis

NEW-YORK. — M. Wilson et M. Mac Adoo, secrétaire de la trésorerie, ont conféré à Cornish sur les questions fiscales.

M. Mac Adoo a suggéré au président certaines méthodes au moyen desquelles 500 millions de dollars pourraient être levés pour le programme naval et militaire qui sera vivement conseillé dans le prochain message présidentiel au Congrès.

### L'EXPORTATION DES CHARBONS ANGLAIS

est interdite sauf pour les pays alliés

LONDRES. — La *Gazette de Londres* a publié hier soir l'ordre suivant :

« A partir du 13 août inclusivement, les exportations de charbons de toutes sortes qui étaient permises à destination des possessions et protectorats britanniques, ainsi que des pays alliés, seront défendues pour toutes destinations à l'étranger autres que les possessions et protectorats britanniques. »

» Toutefois, des licences pour l'exportation des charbons à des destinations prohibées pourront être accordées à ceux qui en feront la demande au département commercial de la guerre. »